



DANS CE NUMÉRO

- **Élections pacifiques et crédibles : un exemple de coordination holistique de UNOWAS**



Élections législatives partielles. Côte d'Ivoire 2011. Urne. ©UN

En coordination avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, UNOWAS veille à ce que les élections soient pacifiques et crédibles...

[Lire la suite P.6](#)

- **Un séminaire pour apprendre des élections de 2015-16 en Afrique de l'Ouest**



Séminaire sur les leçons apprises des élections de 2015-16 en Afrique de l'Ouest, Guinée Conakry. ©UNOWAS

Du 25 au 26 juillet 2017 s'est tenu à Conakry en Guinée, un séminaire sous régional qui a porté sur: les leçons apprises du cycle électoral 2015-16 en Afrique de l'Ouest...[Lire la suite P.18](#)

- **Le respect des droits de l'homme dans les processus électoraux est fondamental pour la consolidation de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel P.11**

INTERVIEW

- Simon-Pierre Nanitelamio, Directeur adjoint de la Division de l'assistance électorale de l'ONU: « *L'assistance électorale fournie par l'ONU est le fruit de la mobilisation de l'ensemble du système* » [P.14](#)

PORTRAIT

- **Maria do Rosário Lopes Pereira Gonçalves: «Engagée pour servir» P.22**

FOCUS

L'ONU se mobilise pour aider les pays du Sahel

Une réunion du Comité de Pilotage de la Stratégie Intégrée des Nations Unies Pour le Sahel (SINUS) s'est tenue à Dakar le 27 octobre 2017. Afin de mobiliser les acteurs onusiens pour mieux appuyer les pays du Sahel...[Lire la suite P.20](#)



Réunion du Comité de Pilotage de la Stratégie Intégrée des Nations Unies Pour le Sahel (SINUS), le 27 octobre 2017 à Dakar. ©UNOWAS

EDITORIAL

Les élections libres et crédibles, un outil majeur pour la consolidation démocratique et le développement en Afrique de l'Ouest et le Sahel

Par Mohamed Ibn Chambas

Indcontestablement, la région de l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a, depuis quelques années, connu un progrès remarquable en matière d'organisation et de conduite de processus électoraux. Des élections aussi diverses qu'importantes se sont tenues dans un environnement pacifique et ont permis à des milliers de citoyens d'exercer leur droit de vote et de choisir leur candidat. Désormais, le temps des élections avec des résultats connus ou imposés d'avance par les pouvoirs en place est révolu. Aujourd'hui, les jeunes et les femmes aspirent à plus de participation dans la vie politique. Et le vote est l'outil majeur dont ils disposent pour changer et améliorer leurs conditions de vie.

L'exemple de la Gambie est significatif de la détermination grandissante des populations dans la région de s'approprier les élections afin qu'elles permettent une alternance politique et inaugurent un changement qui réponde à leur attente. A part quelques problèmes techniques et des actes de violences résiduels et mineurs, des pays comme le Nigeria, le Burkina Faso, la Guinée, la Gambie, le Benin, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Niger, ont tous organisé des élections pacifiques.

A la détermination des populations s'ajoute l'engagement des institutions nationales et régionales d'inscrire la région toute entière dans une dynamique de changement

...Page 4



UNOWAS *E-Magazine*

Ensemble pour la Paix

Magazine trimestriel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

www.unowas.unmissions.org



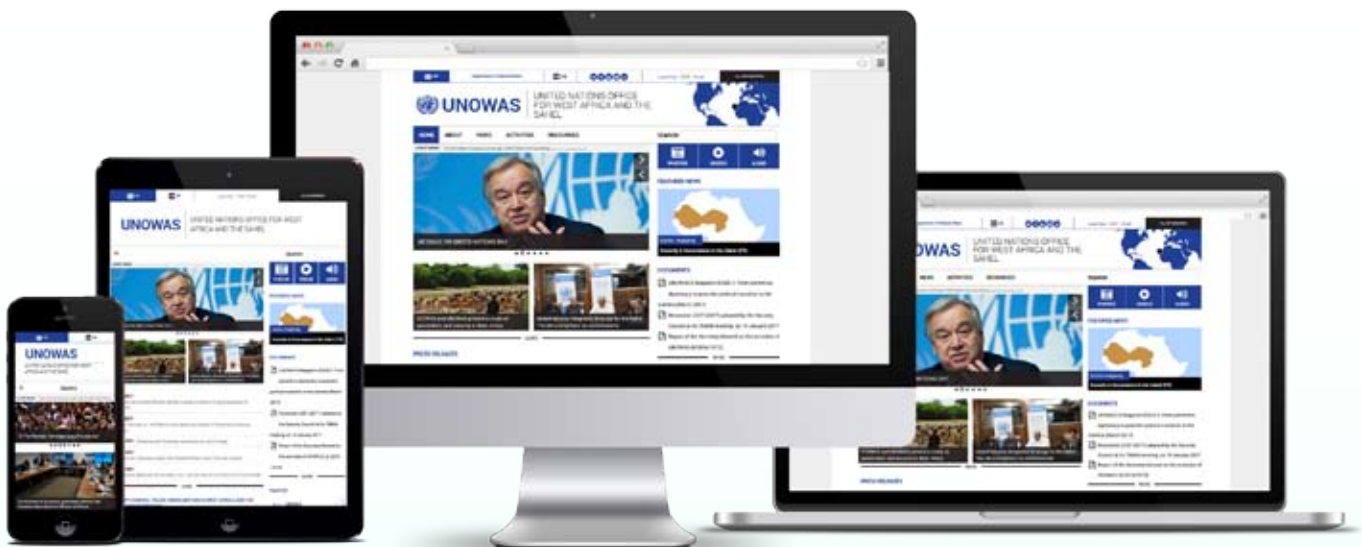
facebook.com/UNOWAS



flickr.com/UNOWAS



twitter.com/UN_UNOWAS



UNOWAS *E-Magazine* vous informe sur les activités d'UNOWAS et ses efforts pour la consolidation de la paix et la sécurité en Afrique de l'ouest et du Sahel.

UNOWAS *E-Magazine* est préparé et conçu par le Bureau Communication et Informations Publiques de UNOWAS.

Pour plus d'information sur UNOWAS,
visitez notre site web: www.unowas.unmissions.org ou écrire à: unowascpio@un.org

SOMMAIRE

EDITO

- 04** Les élections libres et crédibles, un outil majeur pour la consolidation démocratique et le développement en Afrique de l'Ouest et le Sahel

FOCUS

- 06** Élections pacifiques et crédibles : un exemple de coordination holistique de UNOWAS
- 08** Comprendre la violence électorale pour mieux la prévenir
- 11** Le respect des droits de l'homme dans les processus électoraux est fondamental pour la consolidation de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- 12** Plus de deux millions de Libériens s'inscrivent pour voter, dont près de la moitié sont des femmes

INTERVIEW

- 14** Simon-Pierre Nanitelamio, Directeur adjoint de la Division de l'assistance électorale de l'ONU: « *L'assistance électorale fournie par l'ONU est le fruit de la mobilisation de l'ensemble du système* »

UNOWAS EN ACTION

- 18** Un séminaire pour apprendre des élections de 2015-16 en Afrique de l'Ouest

Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel(SINUS)

- 20** L'ONU se mobilise pour aider les pays du Sahel

PORTRAIT

- 22** Maria do Rosário Lopes Pereira Gonçalves: «Engagée pour servir»

UNOWAS EN BREF

- Mme Ruby Sandhu-Rojon, nouvelle Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
- 25** ● UNOWAS, la CEDEAO et l'Union Africaine en mission au Sierra Leone
- Séminaire régional pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique Centrale et dans le Bassin du Lac Tchad
- 28** Le rôle des Nations Unies dans les processus électoraux



06 Élections pacifiques et crédibles : un exemple de coordination holistique de UNOWAS



18 Un séminaire pour apprendre des élections de 2015-16 en Afrique de l'Ouest



20 L'ONU se mobilise pour aider les pays du Sahel



Mohamed Ibn Chambas

Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

«**Désormais, le temps des élections avec des résultats connus ou imposés d'avance par les pouvoirs en place est révolu**»

Les élections libres et crédibles, un outil majeur pour la consolidation démocratique et le développement en Afrique de l'Ouest et le Sahel

Indcontestablement, la région de l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a, depuis quelques années, connu un progrès remarquable en matière d'organisation et de conduite de processus électoraux. Des élections aussi diverses qu'importantes se sont tenues dans un environnement pacifique et ont permis à des milliers de citoyens d'exercer leur droit de vote et de choisir leur candidat. Désormais, le temps des élections avec des résultats connus ou imposés d'avance par les pouvoirs en place est révolu. Aujourd'hui, les jeunes et les femmes aspirent à plus de participation dans la vie politique. Et le vote est l'outil majeur dont ils disposent pour changer et améliorer leurs conditions de vie.

L'exemple de la Gambie est significatif de la détermination grandissante des populations dans la région de s'approprier les élections afin qu'elles permettent une alternance politique et inaugurent un changement qui réponde à leur attente. A part quelques problèmes techniques et des actes de violences résiduels et mineurs, des pays comme le Nigeria, le Burkina Faso, la Guinée, la Gambie, le Bénin, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Niger, ont tous organisé des élections pacifiques.

A la détermination des populations s'ajoute l'engagement des institutions nationales et régionales d'inscrire la région toute entière dans une dynamique de changement dont la bonne gouvernance et le développement constituent le moteur.

Des efforts louables ont été fournis par les pays de la région pour renforcer leur cadre juridique, investir dans la formation et l'éducation civique, renforcer la participation dans la vie politique des femmes et des

Des efforts louables ont été fournis par les pays de la région pour renforcer leur cadre juridique, investir dans la formation et l'éducation civique, renforcer la participation dans la vie politique des femmes et des jeunes

jeunes, et améliorer les outils logistiques et opérationnels alors qu'au plan régional, les institutions ont mis en place plusieurs mécanismes et instruments pour accompagner leurs membres et leur permettre de mettre en œuvre les changements nécessaires.

Fidèle à sa mission qui est de « maintenir la paix et la sécurité internationale », l'ONU a toujours œuvré pour la paix et les droits humains dans le monde en étroite coordination avec les acteurs nationaux et organisations régionales ou internationales.

En Afrique de l'Ouest et le Sahel, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), continuera à jouer un rôle prépondérant pour la promotion de la bonne gouvernance et la consolidation de la paix et de la sécurité.

L'organisation et la conduite pacifique d'élections dans la région sont autant un succès à promouvoir qu'un défi à relever. Les personnes élues ont la grande responsabilité de respecter leur engagement et de répondre aux attentes des populations. Ils ont aussi la lourde tâche de faire mieux que leurs prédécesseurs pour réaliser l'alternance politique voulue par les peuples de la région ■

25%

des élections en Afrique sont violentes

Les élections ne devraient pas signifier des périodes de divisions, de souffrances, et de colère, mais dans une grande partie de l'Afrique, les élections sont des périodes périlleuses caractérisées par la violence et la perturbation. Bien que ces défis ne soient pas propres à l'Afrique- et même les économies développées soient aussi vulnérables aux mêmes défis, les élections en Afrique sont violentes dans 25% des cas. La violence électorale a tendance à se reproduire dans les mêmes régions des pays touchés. La violence électorale ralentit la croissance économique, sape la paix et la stabilité durables, et la consolidation d'une culture démocratique.

Les pays dotés d'un fort héritage autoritaire et / ou de profonds clivages ethniques ont du mal à gérer le multipartisme et, à mesure que les tensions sociales, politiques et économiques augmentent pendant les élections, ils deviennent vulnérables à la violence. L'Afrique du Sud et le Ghana sont des exemples brillants de transitions de gestion électorale et de leadership pacifique, et offrent de nombreuses leçons utiles pour le reste de l'Afrique. En effet, beaucoup admirent et applaudissent le Ghana pour la réussite des élections et souhaitent imiter sa gestion électorale lors des prochaines élections.

Source: *Approfondir la démocratie: Gestion et stabilité des élections dans les sociétés divisées Africaines. PNUD2017.*

Lien: <http://bit.ly/2jKqPZ2>



Erastus Mwencha
 Chef de la Mission
 d'observation de l'Union
 Africaine au Liberia

“ Ayant assisté aux élections de 2005, aux élections de 2011 et maintenant à celles de 2017, nous avons vu la démocratie s'ancrer et les Libériens s'approprier ce processus. Les anciennes élections se sont déroulées avec un soutien international important, mais celles-ci ont été en grande partie un exercice mené par le peuple libérien.”



Mrs. Charlotte Osei
 Présidente Commission
 électorale du Ghana

“ Organiser des élections libres, justes, crédibles et transparentes n'est jamais et ne peut pas seulement être la responsabilité de la Commission électorale. Il relève également de la responsabilité des candidats et de leurs agents désignés, des médias, ainsi que du grand public. Par conséquent, la Commission espère que les candidats et les agents de scrutin joueront consciencieusement et de bonne foi leur rôle respectif pour assurer un processus électoral pacifique.”



Alieu Momar Njie
 Président de la
 Commission Electorale de
 la Gambie

“ Beaucoup de dirigeants africains ne veulent pas quitter le pouvoir lorsque leur mandat constitutionnel expire et lorsqu'ils participent à une élection, ils utilisent leurs pouvoirs pour contrôler le processus électoral en leur faveur. Il incombe également au président et aux membres de la commission électorale de consciencieusement mener à terme le processus pour leur propre crédibilité et pour renforcer la confiance du public.”



Prof. Mahmood Yakubu
 Président de la
 Commission Electorale du
 Nigeria

“ Je tiens à réitérer notre engagement au peuple Nigérian que les élections générales de 2019 constitueront une amélioration remarquable du succès acclamé des dernières élections générales. Si l'on se fie au résultat des récentes élections menées par la CENI, il est clair que les votes comptent et continueront d'être le seul déterminant du résultat des élections. Nous continuerons à défendre le caractère sacré du choix des citoyens comme seule base pour déterminer la représentation élective au Nigeria.”

Élections pacifiques et crédibles : un exemple de coordination holistique de UNOWAS

En coordination avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, UNOWAS veille à ce que les élections soient pacifiques et crédibles.



Elections législatives partielles. Côte d'Ivoire 2011. Urne. ©UN

Pour la première fois depuis la création de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 1975, aucun Chef d'État en exercice n'a accédé au pouvoir par un coup d'État. Ils sont tous arrivés au pouvoir par des processus réguliers d'élections démocratiques. La défaite électorale de l'ancien Président de la Gambie, Yahya Jammeh, en décembre 2016 a été également révélateur du fait que les peuples de la région, comme dans d'autres parties du monde, ne veulent pas de leadership auto-proclamé ni de gouvernements par les armes. Cela établit en Afrique de l'Ouest une balise de régime démocratique dans laquelle le scrutin a pris racine et a vaincu les balles pour devenir le faiseur et le gardien de la démocratie.

Plusieurs années auparavant, le phénomène de gouvernements ayant accédé au pouvoir par un coup d'État existait au Niger, au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et en Guinée-Bissau. L'insensibilité des assoiffés de pouvoirs, associée à la lourde destruction de vies et de biens et la tension et la violence qui, dans certains cas, caractérisaient les élections, compromettent la confiance dans le système démocratique. Elles ont permis à des fauteurs de troubles et à des relativistes d'insinuer que

la pratique démocratique et ses institutions sont mal adaptées à la réalité de la situation africaine.

Les acteurs nationaux, les organisations régionales, différents acteurs des Nations Unies et UNOWAS ont identifié les causes profondes des défis électoraux et déterminé la manière de les prendre en compte pour renforcer l'importance du processus démocratique et de la lutte contre le fléau de la violence électorale.

En conformité avec la Résolution 62/150, de l'Assemblée générale des Nations Unies, UNOWAS assure la liaison avec les parties prenantes appropriées pour harmoniser leurs efforts dans des questions sur la manière de mieux établir des mécanismes d'alerte précoce pour suivre la situation avant, pendant et après les élections. Cela nécessite aussi l'intégration effective de la prévention des conflits dans les préparatifs électoraux, en particulier le rôle des médias, les jeunes, la société civile et les groupes de femmes.

UNOWAS considère que ces efforts sont importants parce qu'il pense que, dans le contexte régional plus large, la conduite d'élections réussies atténue les menaces sur la paix et la sécurité dans une sous-région aux prises

La conduite d'élections réussies atténue les menaces sur la paix et la sécurité dans la sous-région

avec le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogues illicites, les défis liés à la réforme du secteur sécuritaire ainsi que la prolifération d'armes et de munitions. Pour cette raison, UNOWAS appelle toujours les parties prenantes et les candidats à s'approcher des élections dans le même esprit de tolérance et exhorte les Commissions électorales à garantir l'impartialité, la transparence et l'équité par l'inclusivité afin de garantir la légitimité et l'acceptation consensuelle du résultat du processus électoral. Ce faisant, elle se réfère toujours aux statuts de la CEDEAO, aux Nations Unies et à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2007.

Soutien important

Il n'est donc pas surprenant que les dix élections présidentielles tenues dans la région ouest-africaine en 2015 et en 2016 aient été largement pacifiques. Un aspect significatif du succès est qu'à l'issue de six de ces élections, le pouvoir a changé de main, en passant de partis au pouvoir à des partis d'opposition. Il s'agit du Ghana, du Nigeria, du Burkina Faso, de la Gambie, du Bénin et du Cabo Verde. Là où il y a eu des différends, ils ont été réglés par des moyens légaux et non par la violence.

Malgré ces succès, le risque de nouvelles possibilités d'instabilité persiste comme on peut le voir dans la situation politique en cours dans la République du Togo ces derniers mois. Inutile de dire que la région doit recevoir un ample soutien des Nations Unies et de la communauté internationale plus large, en particulier pour la promotion des droits de l'homme et de la bonne gouvernance afin de renforcer les efforts en matière de bonne gouvernance et d'élections transparentes, équitables et crédibles.

Comme nous le savons, la région a échappé de justesse à une crise



Second tour des élections présidentielles à Bamako. ©UN

de paix et de sécurité à l'échelle régionale avec la situation en Gambie au début de l'année 2017. UNOWAS continue de collaborer avec les parties prenantes, locales et internationales, en appui aux initiatives visant à consolider les acquis démocratiques en prenant notamment en compte les défis transfrontaliers exacerbant la situation sécuritaire quand ils sont associés à de mauvaises pratiques électorales et à une violence électorale.

Consolidation des acquis

À titre d'exemple, en Gambie l'implication de UNOWAS dans les élections de 2016 va des efforts ayant indirectement affecté le processus électoral aux rencontres avec des représentants du gouvernement, de partis d'opposition et d'organisations de la société civile, de femmes et de jeunes. C'est ainsi qu'avant les élections de 2016 en Gambie, UNOWAS avait effectué trois différentes missions pour consulter différentes Agences des Nations Unies en vue d'évaluer la situation et des mesures appropriées pour que l'élection à venir se déroule dans des conditions garantissant une issue pacifique. En étroite collaboration avec l'Équipe pays des Nations Unies et le PNUD, le Chef de UNOWAS a exhorté les parties prenantes à

éviter de recourir à la violence et à rechercher des recours par des voies pacifiques.

La suite pour consolider les acquis d'une pratique électorale pacifique et ses avancées démocratiques concomitantes consiste essentiellement en un engagement soutenu et en renforcement des capacités pour l'intégration de la prévention des conflits et du développement dans le processus démocratique. Cela réussira le mieux par un effort de collaboration des parties prenantes bénéficiant du soutien de UNOWAS et de l'assistance de la CEDEAO et l'UA dans l'observation des codes et des instruments nationaux pertinents et dans le respect des statuts de l'organisations internationale, la vigilance de la société civile et du secteur privé. La prééminence de l'alerte précoce et de la prévention devrait également être soulignée pour insister sur le fait que le leadership et l'appropriation nationaux, le partenariat et la collaboration internationale sont des éléments essentiels de la prévention des conflits. Cela garantira un fonctionnement sain du rapport entre paix et développement dans une région aux liens de causes à effets entre la multiplicité des menaces pour la paix et la sécurité devant être pris en compte de manière holistique ■

Comprendre la violence électorale pour mieux la prévenir

Si la plupart des échéances électorales des dernières années en Afrique de l'Ouest se sont déroulées pacifiquement et librement, divers actes de violences ont pu cependant se produire. Quelle est la nature de cette violence et comment faire pour l'éradiquer définitivement ?

Depuis les années 90 les échéances électorales en Afrique de l'Ouest ont souvent été une occasion d'expression forte de violence. Le Togo en 2005, le Nigeria en 2007, la Côte d'Ivoire en 2010-2011, la Guinée en 2010, pour ne citer que ces pays, ... ont connu des fortunes diverses. Cette violence, connue aussi bien des populations, des acteurs politiques, des dirigeants que de la communauté internationale, prend ses racines dans divers paramètres historiques, politiques, et socio-économiques. Cerner ces paramètres, permettrait de mieux agir en amont et prévenir.

La violence électorale est, une variante de la violence politique. Cependant, la violence électorale peut être distinguée de la famille de la violence politique, par son objectif particulier. Elle cherche en effet à influencer la conduite des électeurs, des candidats ou à travestir les résultats des élections. Pour ce faire, elle tente de retarder, d'empêcher le vote ou la compilation des suffrages, pour des résultats qui ne reflètent pas la vérité des urnes.

La violence électorale ainsi observée peut avoir lieu pendant n'importe quelle étape du cycle électoral. Elle peut se produire par exemple avant ou pendant le jour du scrutin, comme ce fut le cas lors des élections en Guinée en 2010. Elle peut aussi avoir lieu juste au lendemain des élections, comme lors de l'élection présidentielle au Togo en 2005 et même en Côte d'Ivoire en 2010.

Sur les origines et les causes de la violence électorale

Beaucoup d'analystes s'accordent à souligner que les élections ne sont pas la cause première de la



Catalyseur de la violence

Les scrutins électoraux sont, en effet, beaucoup plus perçus comme catalyseur ou accélérateur du déclenchement de la violence. Toutefois, elles risquent d'intensifier les tensions existantes, en particulier lorsqu'ils ne sont pas tenus de façon crédible. Les causes lointaines de la violence électorale sont souvent à rechercher dans les situations de crises peu, mal ou non gérées.

violence. Les scrutins électoraux sont, en effet, beaucoup plus perçus comme catalyseur ou accélérateur du déclenchement de la violence. Toutefois, elles risquent d'intensifier les tensions existantes, en particulier lorsqu'ils ne sont pas tenus de façon crédible. Les causes lointaines de la violence électorale sont souvent à rechercher dans les situations de crises peu, mal ou non gérées.

Elle est plus fréquente dans les pays qui sortent d'une instabilité politique, d'une guerre civile ou d'un coup d'Etat. Les élections dans de tels contextes viennent raidir les positions des acteurs précédemment en conflit qui trouve en la violence, le seul outil pour s'exprimer. Il faut aussi noter que les violences électorales s'expriment davantage dans un contexte de

transition démocratique ou de désarmement et de démobilisation suite à une guerre civile ; de manipulation réelle ou perçue des élections ; d'enjeux importants qui met en présence des ethnies, des clans, des puissances économiques en plus des acteurs politiques ; d'un écart non important entre les candidats ; d'un cadre juridique peu clair ou contesté ; des organes de gestion partisane ; du manque de transparence, y compris à propos des données électorales, de preuve ou perception de fraude lors du processus électoral ; d'un système uninominal majoritaire à un tour, d'exclusion de communautés spécifiques pendant le processus électoral.

Les déclencheurs et la manifestation

La violence électorale est déclenchée pendant la période électorale quand des parties en position de force ou de faiblesse constatent que l'autre partie établit de manière unilatérale les règles du jeu électoral qui la favorisent. Les sujets sur lesquels ce déclenchement est plus rapide restent : la mise en place du fichier électoral, la mise en place de l'administration électorale et les résultats électoraux. La violence électorale se manifeste par des actes tels que : la violation du cadre juridique ; les paroles blessantes ou indécentes ; les assassinats ; les coups et blessures entre supporters rivaux ; l'intimidation des adversaires, des électeurs ou des agents électoraux ; le bourrage des urnes ; l'exclusion de communautés. Les actes de violence peuvent donc être ciblés contre : des personnes, qu'il s'agisse d'individus, de communautés ou même de candidats ; des matériels en l'occurrence, le matériel de campagne, les véhi-

Prévenir, c'est travailler avant, pendant et après les élections

cules, les bureaux, les bureaux de vote,... Il existe donc entre autres : la violence électorale verbale et symbolique, la violence électorale psychologique, la violence électorale physique et la violence électorale structurelle ou institutionnelle. Dans l'un ou l'autre des cas, les électeurs peuvent être empêchés de participer au vote, contraints de choisir un candidat contre leur gré. Le résultat est que les élections seront soit perturbées soit annulées d'emblée.

Quelle approche pour prévenir la violence électorale ?

La prévention de la violence électorale invite sans doute à travailler sur les périodes de son expression, c'est-à-dire : avant, pendant et après les élections.

Avant les élections, il s'agit d'instaurer la confiance entre toutes les parties prenantes, pour l'établissement des règles de la compétition, autrement du cadre juridique et légal, qui garantit l'intégrité du processus électoral. Les actions à mener pendant cette phase incluent aussi la mise en place consensuelle de l'organe qui sera chargée d'organiser le scrutin. L'administration électorale, comprenant peu ou pas d'acteurs politiques, doit offrir à toutes les parties engagées le gage d'une compétition saine, équitable et juste. La mise en place consensuelle de la liste électorale, la production en toute transparence et la distribution effective des cartes d'électeurs permettent aussi d'éteindre de potentielles sources de conflits.

Pendant la période électorale qui coure depuis les campagnes électorales jusqu'à la proclamation des résultats, la transparence est requise pour toutes les opérations électorales qui sont menées. L'administration électorale a une grande responsabilité



1er tour des élections présidentielles 2013 à Bamako. ©UN

Les partis politiques et les institutions de la République se doivent aussi d'éduquer les populations et surtout les potentiels électeurs aux bonnes pratiques électorales

dans cette mission qui lui incombe d'ailleurs en premier. Elle devrait non seulement prendre ses décisions après concertations avec les parties, mais devrait aussi les publier en temps opportun. Aussi, elle doit s'assurer que les résultats détaillés des élections soient rapidement affichés, publiés du niveau le plus bas de la chaîne électorale (bureau de vote) jusqu'au niveau le plus élevé (la circonscription électorale qui peut être, selon la circonstance le quartier de ville, la commune, le département ou le pays entier). De façon pratique, des mesures de protection contre la fraude le jour de l'élection qui aident à réduire le potentiel de violence comprennent le maintien du secret du vote, la numérotation des bulletins de vote et la manipulation sécurisée du matériel électoral.

Après la proclamation des résultats, vient la gestion de la période post-électorale. Elle est un peu plus délicate dans le cas de la contestation des résultats, par l'une ou l'autre des parties. Cette phase exige une impartialité du système judiciaire qui a la plus grande responsabilité. En effet, lorsque s'ouvre le contentieux électoral, l'institution chargée de trancher les différends ne doit prendre, ni donner l'impression de prendre, fait et cause pour l'une ou l'autre des parties.

Après l'inventaire de ses différentes actions qui sont propres à chaque phase du scrutin pour prévenir la violence électorale, il faut souligner qu'il y a d'autres dont l'accomplissement ne doit



Une femme signe un document attestant son vote lors des élections législatives en Côte d'Ivoire, dans un bureau de vote à Bondoukou en 2011. ©UN

pas se limiter à une phase du processus. Leur intérêt est capital et elles demeurent transversales. Il est en effet question : d'évaluer la présence et la gravité des problèmes et griefs politiques et sociaux de longue date; réfléchir et mettre en œuvre des politiques de résolution de ces différends ; d'améliorer le processus électoral pour plus de transparence ; de travailler pour créer et entretenir

En effet, lorsque s'ouvre le contentieux électoral, l'institution chargée de trancher les différends ne doit prendre, ni donner l'impression de prendre, fait et cause pour l'une ou l'autre des parties

la confiance. Les partis politiques et les institutions de la République se doivent aussi d'éduquer les populations et surtout les potentiels électeurs aux bonnes pratiques électorales.

La contribution des outils régionaux et internationaux

Pour renforcer l'exercice de la démocratie, entretenir la paix et éliminer la violence y compris électorale, la Communauté Economique

des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a mis en place un certain nombre de mécanismes comme le Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, Le Protocole propose une adhésion stricte aux normes constitutionnelles dans les pratiques électorales. Il rejette par voie de conséquence l'accession ou le maintien anticonstitutionnel au pouvoir, et définit les paramètres pour la conduite d'élections pacifiques et crédibles qui soient libres, équitables et transparentes.

L'Union Africaine participe aussi à la réduction de la violence électorale à travers son Protocole d'accord sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération de 2002. Ce protocole indique que les élections transparentes et crédibles constituent un élément important qui favorise le respect du droit fondamental et universel à la gouvernance participative et démocratique. Il rejette aussi les changements non constitutionnels de gouvernements.

En coordination avec les diverses organisations régionales, les Nations Unies, à travers le UNOWAS et les différentes agences, ne ménagent pas leur effort et soutien pour aider à éradiquer la violence électorale et renforcer la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest ■

Le respect des droits de l'homme dans les processus électoraux est fondamental pour la consolidation de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel

UNOWAS apporte une contribution significative à la consolidation de la démocratie en Afrique dans l'Ouest et dans le Sahel en plaidant en faveur de processus électoraux crédibles, transparents, inclusifs, libres et équitables, conformes aux normes nationales, régionales et internationales en matière des droits de l'homme.

UNOWAS consacre un capital politique considérable au plaidoyer et, grâce aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, Mohamed Ibn Chambas, à assurer le caractère central des droits de l'homme dans les processus électoraux.

Les citoyens des États membres de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel expriment de plus en plus des demandes et des intérêts croissants pour une participation significative aux processus électoraux pouvant leur permettre de choisir leurs dirigeants nationaux et régionaux/locaux dans les élections nationales et locales. Les enjeux augmentent avec une exigence accrue de respect des droits de l'homme tout au long du processus électoral. Le non-respect des droits de l'homme dans ces processus ne délégitimera pas seulement l'intégralité du processus et ses résultats mais pourrait éventuellement aboutir à une instabilité pouvant finalement dégénérer en conflits. .

À plusieurs égards, UNOWAS a été et demeure un acteur essentiel dans le plaidoyer, la mobilisation et l'engagement des parties prenantes à respecter les droits de l'homme avant, pendant et après les élections comme le montre son rôle dans les récentes élections présidentielles organisées dans la région en 2016 : au Niger (21 février), au Bénin (6 mars), au Cap Vert (2 octobre), en Gambie (1 décembre) et au Ghana (7 décembre).

Étapes concrètes

Dans la poursuite de l'exercice de ses bons offices, le RSSG, en sa qualité individuelle et/ou conjointement



UNOWAS a été et demeure un acteur essentiel dans le plaidoyer, la mobilisation et l'engagement des parties prenantes à respecter les droits de l'homme avant, pendant et après les élections

avec des partenaires régionaux et internationaux, travaille avec les autorités nationales, les acteurs politiques, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes, pour s'assurer que des mesures concrètes soient prises pour que les élections se tiennent dans un environnement garantissant le respect des normes internationales en matière des droits de l'homme.

À plusieurs stades des processus électoraux dans les pays cités ci-haut, UNOWAS a pu soulever

auprès des autorités concernées des sujets de préoccupation spécifiques aux droits de l'homme et demander une réponse appropriée.

UNOWAS travaille également de concert avec les parties prenantes et les acteurs régionaux tels que la CEDEAO et l'Union Africaine, pour veiller à ce que les dirigeants de partis politiques acceptent les résultats d'élections et les contestent, s'il y a lieu, à travers des mécanismes judiciaires établis plutôt qu'en recourant à la violence qui contribue à aggraver un environnement de violations et d'abus des droits de l'homme.

UNOWAS, à travers une approche à long terme, se consacre également à l'amélioration du cadre législatif et structurel global dans lequel sont organisées les élections en vue de prendre en compte les mesures discriminatoires qui sapent l'inclusivité et la participation significative de tous les segments de la population, des

femmes en particulier. Le plaidoyer porte également sur les politiques et les cadres constituant des obstacles structurels et/ou opérationnels à la participation des acteurs politiques au processus à travers le plein exercice de leurs droits à la liberté d'expression et d'association. Les acteurs politiques ont pris des engagements à l'égard de la nécessité de créer un environnement propice à la tenue par chacun d'eux de rassemblements, meetings et autres regroupements durant le processus électoral.

Grâce à sa diplomatie préventive, UNOWAS a pu immédiatement identifier des cas où l'exercice de ces droits était limité. UNOWAS collabore en outre avec le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH) pour l'élaboration d'une matrice d'intervention et de partenariat pendant les processus électoraux qui détaille la portée et la nature des actions à mener par les Nations Unies dans l'assurance du respect des droits de l'homme.

La section des droits de l'homme de UNOWAS, en outre, à travers son appui aux réseaux régionaux et des pays des organisations de la société civile, est en mesure de recevoir et d'analyser des informations sur les points sensibles du processus électoral pouvant dégénérer en violence. Ces informations font partie des éléments d'alerte précoce, utilisés pour soutenir les bons offices du RSSG dans ses échanges avec les acteurs majeurs dans le but de prendre en compte les risques éventuels de violence et les menaces pouvant donner lieu à des violations et des abus des droits de l'homme.

S'assurer du respect des droits de l'homme dans le processus électoral favorise une participation significative, légitimise le processus et son résultat, et constitue un solide fondement à la bonne gouvernance et à la consolidation de la paix tout en renforçant la confiance entre la population, les représentants qu'elle a élus et les institutions ■

Plus de deux millions de Libériens s'inscrivent pour voter, dont près de la moitié sont des femmes



Environ 2,1 millions de Libériens se sont inscrits pour voter aux élections générales au Liberia le 10 octobre 2017, pour élire le Président et les membres de la Chambre des Représentants.

Lors de ces élections présidentielle et législatives, près de la moitié des inscrits sont des femmes. L'inscription des électeurs s'est déroulée entre le 1er février et le 14 mars 2017. La Présidente en exercice, Ellen Johnson Sirleaf, est arrivée au terme de son mandat présidentiel de deux ans, ce qui signifie qu'un nouveau président doit être élu ainsi que les membres de la Chambre des Représentants pour la fin de l'année 2017.

« Le fait que 48 pour cent des électeurs inscrits au Liberia soient des femmes est un bon signe de pro-

grès » a déclaré Pa Lamin Beyai, Directeur pays du Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Liberia.

Partenariat

« Le rôle des femmes est crucial dans les situations post-conflit».

Elles se démarquent en tant que leaders, électrices et administratrices ». Elles sont trop souvent confrontées à des obstacles dans leur participation à la vie publique et nous devons rester engagés à éliminer ces obstacles ».

Dans le cadre de son partenariat avec le peuple libérien, le PNUD apporte son soutien à la Com-

mission nationale des élections (NEC) pour contribuer à un déroulement pacifique et démocratique, en coordination avec d'autres agences des Nations Unies.

Le projet d'appui au Cycle des élec-

« Le fait que 48 pour cent des électeurs inscrits au Liberia soient des femmes est un bon signe de progrès »



tions de 2015 à 2018 au Liberia porte sur une assistance consultative, technique et financière à la NEC à travers un fonds commun de 14,7 millions USD regroupant des contributions de l'Union européenne, de la Suède et du PNUD.

L'appui de l'Union européenne et de la Suède a été particulièrement déterminant pour le renforcement des capacités de la NEC et pour l'inscription des électeurs, l'éducation civique et l'élargissement de l'espace à la participation féminine dans le processus électoral.

Préalablement à l'exercice d'inscription des électeurs, 1 350 kits d'inscription de votants avec caméras ont été fournis à la NEC. Des cartes d'identité d'électeurs ont été délivrées avec des photographies individuelles pour renforcer la sécurité du processus électoral. Les kits pouvaient également être alimentés par des sources d'énergie électrique solaires conviviales.

Le personnel chargé d'inscrire les électeurs a également reçu 9000 exemplaires de manuels d'inscription des électeurs avec l'appui du PNUD. Ils contiennent des directives de la NEC sur la manière d'inscrire les électeurs et sur la manière de gérer les centres de vote.

Les analyses de démarcation de

la frontière, des droits de vote des prisonnier, de la désignation des candidats et des critères de résidence ont aidé à renforcer la certitude légale et 19 magistrats ont reçu une formation destinée à renforcer leurs compétences en matière de plaintes électorales.

Des activités civiques et d'éducation des électeurs allant du recensement porte à porte, des assemblées publiques et des performances théâtrales ont touché près de 700 000 personnes- 54 pour cent de femmes et 46 pour cent d'hommes

Education civique

Des activités civiques et d'éducation des électeurs allant du recensement porte à porte, des assemblées publiques et des performances théâtrales ont touché près de 700 000 personnes- 54 pour cent de femmes et 46 pour cent d'hommes – à l'échelle de la nation. 13 pour cent des électeurs votaient pour la première fois. Les stations de radio diffusant un

contenu d'éducation civique produit par la campagne de proximité ont touché plus d'un demi-million d'auditeurs.

Le Conseil des Commissaires de la NEC a récemment approuvé une politique d'intégration genre destinée à promouvoir les femmes dans son administration, dans les partis politiques et en tant qu'électrices. La stratégie, par exemple, appelle les partis politiques à s'assurer que 30 pour cent des candidats qu'ils présentent soient des femmes.

Le PNUD a également apporté un appui consultatif au Comité consultatif interpartis comprenant tous les 22 partis politiques et la NEC, à l'élaboration d'un protocole d'accord promouvant le dialogue et convenant de la manière dont aborder les questions imminentes.

À la demande des partis politiques, le PNUD a également apporté une expertise dans la préparation d'une résolution que les 22 partis ont tous signée, les engageant à promouvoir des élections pacifiques ■

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/pressreleases/2017/04/12/more-than-two-million-liberians-register-to-vote-almost-half-are-women.html>

Simon-Pierre Nanitelamio, Directeur adjoint de la Division de l'assistance électorale de l'ONU: « *L'assistance électorale fournie par l'ONU est le fruit de la mobilisation de l'ensemble du système* »

L'ONU joue un rôle important dans l'organisation de diverses élections dans le monde. Simon-Pierre Nanitelamio est, depuis le mois de février 2017, le Directeur adjoint de la Division de l'Assistance Electorale (DAE/EAD) du Département des Affaires Politiques (DAP/DPA) de l'Organisation des Nations Unies. Dans cet entretien, M. Nanitelamio explique comment et sous quelles formes l'ONU apporte son soutien aux Etats membres organisant des élections. Entretien.



M. Simon-Pierre Nanitelamio, Directeur adjoint de la Division de l'assistance électorale de l'ONU

Quel est le rôle de la Division de l'Assistance électorale des Nations Unies (DAE) ?

La DAE a été mise en place en 1992 avec l'objectif d'assurer la cohérence et la convergence nécessaires de l'assistance électorale offerte par le système des Nations Unies sur le terrain. La Division s'emploie à assurer la cohérence des activités relatives au traitement des demandes d'assistance électorale formulées par les États membres; assurer avec tout le soin voulu la coordination et l'examen des demandes d'assistance électorale et transmettre celles-ci au bureau compétent ou au programme approprié; mettre à profit l'expérience déjà acquise pour créer une mémoire institutionnelle; tenir à jour une base de données d'experts internationaux

capables de fournir une assistance technique; et enfin maintenir le contact et développer des partenariats avec les organisations régionales et autres entités intergouvernementales afin d'établir des arrangements de travail appropriés avec elles.

Concrètement, comment un pays peut-il bénéficier de l'assistance des NU? Y a-t-il des conditions ?

Avant que l'ONU n'apporte une assistance électorale quelconque à un Etat Membre, il faut que deux conditions soient remplies: premièrement, cette assistance doit reposer entièrement soit sur un mandat du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale, soit sur une demande officielle émanant du pays ou du territoire; et, deuxièmement, une évaluation des besoins doit être faite par

le Secrétaire général adjoint en charge du Département des affaires politiques, qui est mandatairement le Point focal de l'ensemble du système des Nations Unies pour les questions électorales, en consultation avec les entités intéressées de l'ONU.

Quelles sont les différentes structures des Nations Unies qui interviennent dans le domaine de l'assistance électorale?

L'assistance électorale fournie par l'ONU est le fruit de la mobilisation de l'ensemble de son système qui s'appuie sur les connaissances spécialisées et capacités complémentaires de nombreux membres de la famille des Nations Unies. Il s'agit notamment des organes suivants : le Département des affaires politiques (DAP/DPA), le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP/DPKO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD/UNDP), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH/OHCHR), les Volontaires des Nations Unies (VNU/UNV), le Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets (UNOPS), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes/UN Women) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Le recours de nombreux pays à l'assistance des Nations Unies pour l'organisation des élections



Elections présidentielles en Guinée, 2015

est croissant. Quelles sont les évolutions majeures qui ont marqué cette assistance?

Nonobstant le fait que l'assistance électorale de l'ONU a effectivement évolué au fil des ans pour s'adapter aux mutations subies par les besoins et la situation de ses États Membres, elle continue de reposer sur le principe établi dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, selon lequel *la volonté du peuple, exprimée par des élections périodiques et honnêtes, est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics.*

Dans le passé, l'ONU a fourni des types d'assistance qu'elle a abandonnés depuis de nombreuses années et qui ne sont maintenant envisagés que dans de rares cas. Les deux types d'assistance comme la supervision des élections et l'observation des élections nécessitent un mandat de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité. L'assistance électorale fournie actuellement par l'ONU revêt six formes principales dont les deux premières requièrent un mandat de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité : l'organisation et la conduite des élections, la validation, l'assistance technique, le déploiement de groupes (ou panels) d'experts, l'appui opérationnel à des missions d'observateurs internationaux. L'assistance technique aux acteurs du processus électoral, notamment aux commissions nationales électorales, est actuellement le type d'assistance le plus répandu.

Quel est l'impact de l'assistance électorale apportée par les Nations Unies?

L'assistance électorale de l'ONU, basée sur

La volonté du peuple, exprimée par des élections périodiques et honnêtes, est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics.

le respect du droit international et des normes internationales applicables est guidée par un certain nombre de principes, dont la souveraineté nationale et la promotion de l'appropriation nationale, l'objectivité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance. Elle contribue à améliorer la confiance publique dans l'administration électorale et dans le processus lui-même, en mettant l'accent sur le fait que les élections ne sont qu'une partie de processus politiques plus larges et inclusifs. **Dans beaucoup de cas, l'assistance des Nations Unies a aussi aidé les Etats membres à créer un environnement propice qui a permis la tenue d'élections paisibles et crédibles, notamment grâce aux bons offices, à la facilitation du dialogue politique entre les acteurs nationaux,** souvent en collaboration avec les organisations régionales ou d'autres acteurs, ou encore au renforcement de la transparence dans la conduite des opérations électorales. Fournie dans une perspective à long terme qui insiste sur la mise en place d'institutions et de processus nationaux durables et crédibles et qui vise à ce que les opérations électorales futures soient entièrement administrées par l'État demandeur, l'assistance des Nations Unies facilite et favorise la compréhension, par les autorités électorales aussi bien que par toutes les autres parties prenantes, de la nature plus générale des opérations électorales, y compris de toutes leurs composantes et phases, les rapports entre les questions politiques, sociales et économiques, le rôle de toutes les parties prenantes et les considérations et objectifs tant à court qu'à long terme. L'assistance des Nations Unies, en mettant également l'accent sur le développement des capacités nationales et la stabilité institutionnelle et politique, a permis peu à peu de réduire progressivement la dépendance vis-à-vis de l'assistance extérieure.

Comment jugez-vous le rôle des missions de bons offices ou de prévention de conflits dans le cadre des processus électoraux?

Les missions de bons offices contribuent à la création d'un climat favorable à la tenue d'élections ou encore à l'apaisement de conflits nés de processus électoraux contestés. Dans des conditions particulières, par exemple dans les pays en transition ou dans ceux où le risque de violence est



élévé, le Département des affaires politiques, dans le cadre de son approche de la diplomatie préventive, peut apporter son assistance sous forme de médiation, de prévention des conflits et de bons offices, notamment à travers les bureaux politiques régionaux comme UNOWAS ou UNOCA, par exemple. Comme l'a réitéré le Secrétaire général lors de son premier discours devant le Conseil de sécurité le 10 janvier 2017 lors du débat sur la paix et la sécurité internationales, la prévention des conflits « n'est pas simplement une priorité, elle est la priorité ». Partout où les « bons offices » du Secrétaire général et ses représentants ou envoyés spéciaux sont utilisés dans le cadre des mesures diplomatiques entreprises pour contribuer à ramener les parties à un conflit vers la paix ou pour empêcher des conflits politiques et armés de s'aggraver, le Département des affaires politiques est généralement en train d'œuvrer dans les coulisses pour définir et planifier les missions qu'il juge nécessaires afin de fournir des conseils et un appui aux médiateurs.

L'Afrique de l'Ouest a connu récemment un nombre important d'élections. Comment évaluez-vous l'appui de votre Division à ces processus?

La période 2015-2017 a été une période très féconde dans le domaine des élections en Afrique en général, avec environ une quinzaine d'élections (présidentielle et législatives notamment) tenues chaque année en 2015 et en 2016. En Afrique de l'Ouest, 11 pays ont organisé des scrutins majeurs en 2015 et 2016 dont certains, à l'instar des élections au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, au Nigéria ou encore au Togo, ont constitué des défis importants pour la stabi-

L'assistance des Nations Unies facilite et favorise la compréhension, par les autorités électorales aussi bien que par toutes les autres parties prenantes

lité nationale et sous régionale. En comparaison, 2017 est une année plutôt calme, avec seulement trois pays sur la brèche (Gambie, Sénégal et Libéria).

Les Nations Unies ont apporté une assistance technique à l'organisation de la plupart des consultations électorales du cycle 2015-2017 en Afrique de l'Ouest. La Division de l'assistance électorale a été directement impliquée dans la

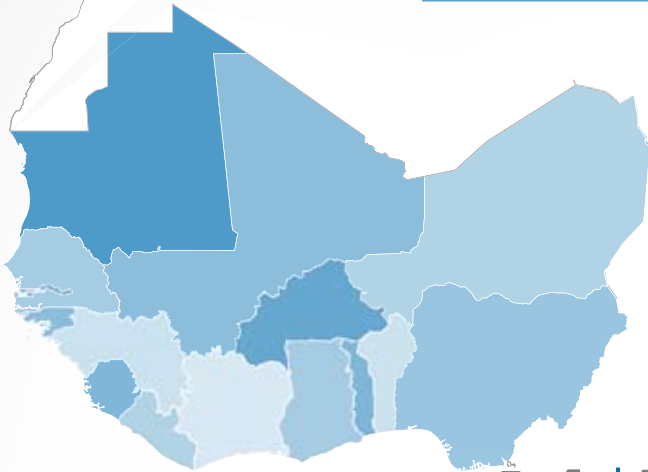
préparation de ces élections à plusieurs niveaux: en conduisant des missions d'évaluation des besoins dans certains des pays qui ont conduit à la détermination des paramètres, du type et de la durée de l'appui à apporter par l'ONU, mais aussi en identifiant l'expertise appropriée à mettre à la disposition des Etats et de leurs organes de gestion des élections, puis en appuyant les entités de l'ONU chargées de la mise en œuvre de l'assistance sur le terrain. **L'appui des Nations Unies, Division de l'assistance électorale y compris, a certainement contribué à l'amélioration des conditions d'organisation de ces élections et, de ce fait, à leur déroulement dans un climat apaisé.**

Pour le prochain cycle, quels sont les défis que vous apercevez déjà ?

Le prochain cycle électoral 2017-2022 représente une grande opportunité pour les pays de la sous-région de montrer au monde entier qu'ils ont mûri démocratiquement et que, à très peu d'exceptions près, la région est un modèle dans ce domaine à l'échelle du continent. En Afrique de l'Ouest, comme presque partout sur le continent, les principaux défis, et ils ne sont pas nouveaux, sont liés à la faiblesse des institutions nationales, ainsi qu'à la perception de leur partialité et de leur manque d'indépendance, aux interférences politiques dans le travail des organes de gestion des élections, aux restrictions des libertés fondamentales, à l'usage des forces de sécurité par les gouvernements pour intimider et museler les opposants, aux tentatives de maintien au pouvoir des dirigeants en usant d'artifices politiques ou légaux. **Le plus grand risque des élections qui se passent mal est qu'elles peuvent ouvrir la voie à la violence, surtout si les possibilités de recourir à des voies légales pour résoudre les différends sont très limitées ■**




ELECTIONS
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET LE SAHEL
DEPUIS 2015



14 | 12
Présidentielles | Législatives


6
ALTERNANCES POLITIQUES

Bénin




Ass. Nationale: 2015-04-26
Président: 2016-03-06
Président: 2016-03-20

Togo




Président: 2015-04-25
Ass. Nationale: 2013-07-25

Ghana




Parlement: 2016-12-07
Président: 2016-12-07

Burkina Faso




Président: 2015-11-29
Ass. Nationale: 2015-11-29

Mali




Ass. Nationale: 2013-12-15
Président: 2013-08-11

Cap Vert




Président: 2016-10-02
Ass. Nationale: 2016-03-20

Mauritanie




Référendum: 2017-08-05

Côte-d'Ivoire




Ass. Nationale: 2016-12-18
Référendum: 2016-10-30
Président: 2015-10-25

Gambia



Ass. Nationale: 2017-04-06
Président: 2016-12-01

Guinée




Président: 2015-10-11

Guinée Bissau




Néant

Liberia




Président: 2017-10-10
Chambre des Repr.: 2017-10-10

Niger




Président: 2016-03-20
Président: 2016-02-21
Ass. Nationale: 2016-02-21

Nigeria




Sénat: 2015-03-28
Président: 2015-03-28
Chambre des Repr.: 2015-03-28

Sénégal



Ass. Nationale: 2017-07-02
Référendum: 2016-03-20

Sierra Leone



Néant

Un séminaire pour apprendre des élections de 2015-16 en Afrique de l'Ouest

Du 25 au 26 juillet 2017 s'est tenu à Conakry en Guinée, un séminaire sous régional qui a porté sur: les leçons apprises du cycle électoral 2015-16 en Afrique de l'Ouest. Conjointement organisé par la Direction de l'Assistance Electorale des Nations Unies (DAE), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), ce séminaire a regroupé plus de cinquante participants de la région.



Séminaire sur les leçons apprises des élections de 2015-16 en Afrique de l'Ouest, Guinée Conakry. ©UNOWAS

Le séminaire a été un véritable marathon d'échanges entre acteurs du monde électoral ouest-africain. Cinq thèmes, présentés en 16 communications ont été soigneusement débattus par les participants. De la mise en place du fichier électoral, à la gestion des résultats en passant par l'organisation pratique du scrutin, le dialogue avec les partis politiques, la participation des jeunes et des femmes ; aucun des défis nouveaux encore moins une étape n'a été oubliée. Après les présentations des différentes communications suivaient des débats décomplexés nourris par les apports des uns et des autres ; suivaient alors les lignes de conduite notées faibles et les recommandations.

Quelques faiblesses

Les participants au séminaire de Conakry ont observé individuellement pour leur pays et collectivement pour la sous-région des aspects qu'il faudra améliorer en matière d'organisation, de gestion des élections pour des résultats plus probants. Au cours des différents débats, ils ont relevé divers points parmi lesquels : l'insuffisance du cadre légal ; des listes électorales non exhaustives non consensuelles, la mauvaise utilisation des outils informatiques et le problème de gestion des données personnelles. Il a été noté aussi : le faible niveau des agents électoraux ; le coût relativement élevé des opérations électorales et leur financement, la faible sécurité des

élections sujettes aux facteurs intrinsèques et extrinsèques, la politisation de certaines OGE; les tentatives de fraude, la faible implication des autorités religieuses et chefs traditionnels.

Des engagements pour faire mieux

Les 59 participants dont 9 femmes après plusieurs échanges ont déclaré que la confiance reste une valeur transversale à établir, à nourrir, à entretenir ; avec elle, le dialogue institutionnel et le consensus comme mode de délibération des décisions. En parcourant le système d'organisation des élections, les participants avaient en effet à cœur de discuter pour trouver les solutions à explorer pour résoudre les problèmes qui



A voter receives his ballot for the national list and is directed toward the appropriate voting booth.

se posent à eux. Les réflexions menées ont permis de retenir la nécessité de tenir un dialogue social sur le processus électoral comme un mécanisme pour assurer l'implication de toutes les parties prenantes.

Pour la phase pré-électorale les participants ont recommandé d'établir à temps le découpage électoral avant d'entrer dans les opérations électorales proprement dites; de procéder à la mise en place consensuelle du fichier électoral conformément au cadre juridique existant et des normes internationales. Il a été indiqué que la tenue d'un registre efficace des naissances et des décès est une mesure importante pour la mise à jour régulière de cette liste ; de promouvoir la formation systématique des agents électoraux ainsi que des acteurs de la société civile pour une meilleure appropriation des opérations électorales.

Pour la bonne organisation des élections, les participants ont jugé qu'il est indispensable pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest d'avoir des organes de gestion des élections permanent, fonctionnel, efficace, bien doté et surtout dé-

politisé. L'indépendance technique, institutionnelle et financière offrirait selon les séminaristes des résultats intéressants. Il a été entendu qu'il faut mettre en place des mécanismes de sécurité indé-

« Il faut veiller à ce que les élections soient crédibles et que les institutions aient la confiance des citoyens et que les candidats / les partis acceptent les résultats des élections »

pendants qui inclut la formation des agents de sécurité pour une coordination efficace de la sécurité électorale.

Le séminaire de Conakry a connu aussi la formulation de sérieuses recommandations pour encourager et soutenir davantage de femmes candidates pour occuper di-

vers postes électifs dans les pays. À cette fin, une législation visant à accroître la participation active des femmes est préconisée. Dans le cas où il existe des lois existantes, les quotas prévus pour que les candidates et les candidats aux élections soient respectés. Il a été souligné qu'un rôle plus important doit être attribué aux jeunes dans le processus électoral afin de travailler pour une démocratie pérenne et éviter la manipulation des jeunes.

A la fin, les regards sont tournés vers l'avenir

C'est avec joie qu'en clôturant le séminaire, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas a résumé les recommandations formulées : « Afin de travailler à la prévention des conflits, il faut veiller à ce que les élections soient crédibles et que les institutions aient la confiance des citoyens et que les candidats / les partis acceptent les résultats des élections. De cette façon, les sociétés pourront progresser vers la construction de la paix, de la stabilité et de la démocratie ». Le diplomate a insisté sur la nécessité pour les gouvernements, la CEDEAO et les Organisations de la société civile de soutenir les commissions électorales. Il a rassuré que les missions de bons offices seront optimisées dans la région, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour s'engager avec toutes les parties prenantes dans les efforts pour des élections pacifiques et des transitions politiques crédibles en Afrique de l'Ouest.

Les discussions se sont achevées sur une note de pleine satisfaction. Les regards sont désormais tournés vers le prochain cycle électoral lequel bénéficiera, sans aucun doute, des résultats des échanges qui permettront sa réussite ■

L'ONU se mobilise pour aider les pays du Sahel

Une réunion du Comité de Pilotage de la Stratégie Intégrée des Nations Unies Pour le Sahel (SINUS) s'est tenue à Dakar le 27 octobre 2017, afin de mobiliser les acteurs onusiens pour mieux appuyer les pays du Sahel.



Les participations de la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Mme Amina Mohamed, et celle du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, témoignent de la détermination de l'ensemble du système des Nations Unies à appuyer les pays du Sahel.

Plus que jamais, l'action des Nations Unies doit et devra être cohérente et efficace

la région de s'inscrire dans une dynamique de changement pour un développement durable. C'est dire l'urgence et la nécessité de renforcer le soutien des Nations Unies au pays du Sahel à travers une prise en compte des priorités nationales et une coordination accrue avec les divers partenaires régionaux et internationaux.

Plus que jamais, l'action des Nations Unies doit et devra être cohérente et efficace. Si la Stratégie Intégrée des Nations Unies a pu attirer l'attention de la commu-

Mais, malgré la mobilisation des partenaires régionaux et internationaux, les pays du Sahel continuent de faire face à des défis aussi complexes que multiples qui empêchent la

nauté internationale sur le Sahel, depuis quelques années maintenant, il est aujourd'hui vital qu'elle soit le moteur du changement dans la région du Sahel. C'est en substance le message fort que les participants à la réunion du comité de pilotage de la SINUS ont adopté.

« Ce comité de Pilotage particulier est une opportunité unique: nous avons ici tous les niveaux de responsabilité et les perspectives nationales et régionales représentées, de la plus haute autorité au siège, des coordonneurs régionaux, des directeurs régionaux et de nos groupes de travail de la SINUS. J'espère que nous pourrons tirer parti de toutes nos expériences combinées pour avoir des discussions fructueuses », a déclaré le président du comité de pilotage, M. Ibn Chambas, à l'ouverture des travaux.

Cette détermination et engagement des Nations Unies est renforcé par l'établissement du Groupe de Travail du Comité exécutif sur le Sahel, sous la présidence de Mme Amina Mohamed

En effet, la participation la Secrétaire générale adjointe de l'ONU, Mme Amina Mohamed, reflète, non seulement la continuité de l'engagement du système des Nations Unies, mais aussi la détermination du leadership des Nations Unies de placer la région du Sahel parmi



Réunion du Comité de Pilotage de la Stratégie Intégrée des Nations Unies Pour le Sahel (SINUS), le 27 octobre 2017 à Dakar. ©UNOWAS

les premières priorités de son plan d'action, et d'agir en concert avec les pays concernés pour améliorer les conditions de vie des populations.

Preuve de cette détermination et engagement, l'établissement par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, dès le mois de juillet dernier, du Groupe de Travail du Comité exécutif sur le Sahel, sous la présidence de Mme Amina Mohamed.

Faisant écho à cette mobilisation onusienne, Mme Amina Mohamed a déclaré que la réalisation

de la paix et du développement durable dans le Sahel ne peut se faire qu'à travers un soutien fort aux gouvernements des pays du Sahel dans leurs efforts pour s'attaquer aux défis multidimensionnels et complexes auxquels la région est confrontée.

Tout en plaçant l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris au cœur de l'action des Nations Unies, Mme Mohamed a souligné que l'ONU « alignera son action sur les besoins et les priorités identifiés par les États du Sahel à travers une approche intégrée et globale »,

Elle a également relevé que la communauté internationale devrait accorder la priorité aux investissements dans le développement à moyen et long terme pour répondre aux besoins de la région du Sahel.

Les représentants du système des Nations Unies ont eu l'opportunité d'échanger et d'identifier les approches efficaces pour améliorer le soutien des Nations Unies et apporter un appui qui réponde aux attentes des gouvernements des pays du Sahel ■

Le Comité de pilotage de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) est le mécanisme de coordination et de contrôle interne des Nations Unies pour la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS). Le Comité de pilotage est présidé par UNOWAS. Ses membres comprennent les directeurs régionaux/représentants des organismes des Nations Unies basés à Dakar, et les coordonnateurs résidents des Nations Unies dans les pays du Sahel. Le Comité directeur fournit une orientation stratégique de mise en œuvre de la SINUS, assure la cohérence entre les trois piliers de la SINUS et entre les actions régiona-

les et nationales de mise en œuvre, et encourage les partenariats stratégiques et l'engagement avec les parties prenantes régionales et internationales. Le Comité directeur supervise les activités des trois groupes de travail régionaux (un sur chaque pilier de la SINUS: gouvernance, sécurité et gouvernance). Les groupes de travail inter-agences régionaux sont chargés de la formulation et du suivi de la mise en œuvre de projets régionaux, dans le cadre de leurs thématiques respectives au sein de la SINUS. Ils servent également de plateforme de partage d'informations entre les organismes des Nations Unies participant à la mise en œuvre de la SINUS.

Maria do Rosário Lopes Pereira Gonçalves: «Engagée pour servir»



Maria do Rosário Lopes Pereira Gonçalves ne cherchait pas à gravir les hautes sphères de l'administration judiciaire de son pays, le Cap Vert. Elle voulait simplement « être différente des femmes qui faisaient partie de [sa] vie quotidienne » dans son île de Santiago, où les contingences culturelles et sociales, confinent souvent la femme aux seuls rôles d'épouse et de femme d'intérieur. Maria do Rosário Lopes sera en effet différente. Elle deviendra la deuxième femme présidente de la Commission Nationale des Elections (CNE) du Cap Vert. Au pays de Césaria Evora, les femmes ont de la voix, mais aussi de la conviction. Et Maria Rosario le sait très bien.

Quatrième d'une fratrie de sept enfants (quatre filles et trois garçons), elle fréquente successivement, avec brio, les écoles élémentaire de Morro Branco, Municipalité de Santa Cruz, intérieur de l'île de Santiago/Pedra Badejo ; l'école secondaire Cónego Jacinto, ville de Praia, île de Santiago ; et enfin la Faculté de Droit, Université de Lisbonne, Portugal, en 2005. L'éducation et la formation ont joué un rôle cruciale dans la carrière de cette jeune femme qui, durant les années d'apprentissage du droit, elle acquit la conviction que non seulement « les études transforment les individus et cassent des barrières, mais elles permettent aussi d'opérer des

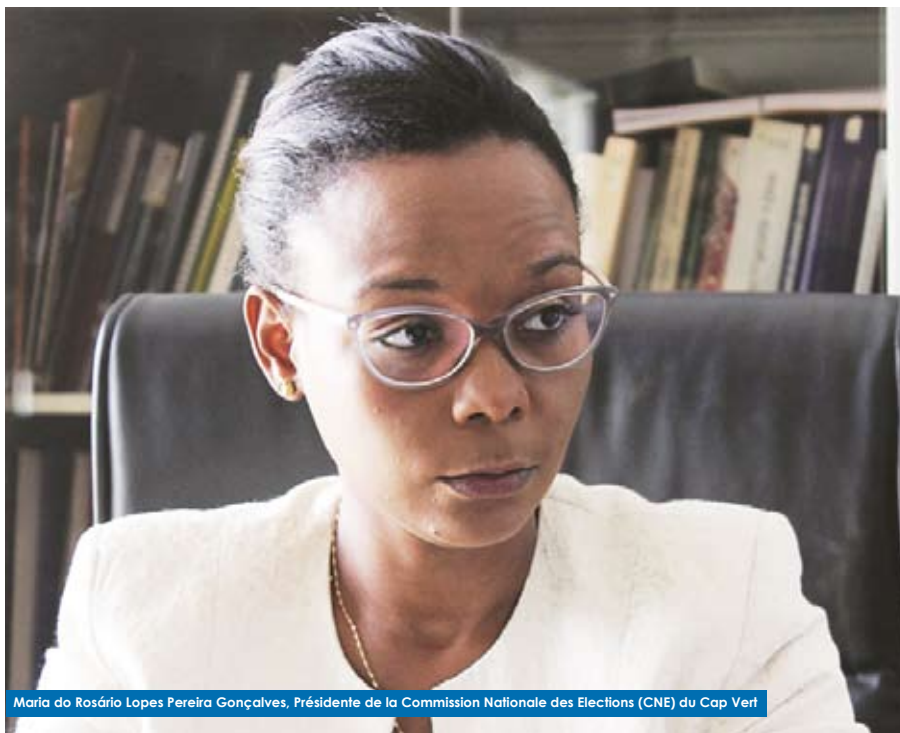
changements positifs pour les générations futurs

Cette conviction conjuguée à une grande détermination de contribuer au développement de son pays et de ses institutions accompagnera Maria do Rosário tout au long de sa vie professionnelle. Elle sera tour à tour, enseignante de français au lycée Alfredo da Cruz Silva, Professeur d'introduction à l'étude de Droit au centre d'éducation secondaire de Pedra Badejo, Municipalité de Santa Cruz, à l'intérieur de l'île de Santiago, membre stagiaire durant deux ans d'un cabinet d'avocats avant

« Les études transforment les individus et cassent des barrières, mais elles permettent aussi d'opérer des changements positifs pour les générations futures »

d'être admise comme avocate au Barreau du Cap-Vert, le 23 mars 2007. Quelques mois plus tard, Maria do Rosário est nommée juge dans la ville de São Felipe, île de Fogo, après avoir été la majeure du concours national du recrutement des juges de droit.

Pour cette jeune maman, il ne suffit pas d'occuper des ►



Maria do Rosário Lopes Pereira Gonçalves, Présidente de la Commission Nationale des Elections (CNE) du Cap Vert

positions importantes pour afficher sa réussite, il faut relever les défis pour lesquels on a été choisi. Et le Cap Vert n'en manque pas.

Malgré une stabilité économique et politique, le Cap Vert, à l'instar des autres pays en Afrique de l'Ouest, devra opérer des changements pour consolider le développement et la bonne gouvernance, mais changements seront efficaces seulement sur le long terme et dépendront des politiques et des investissements forts dans l'éducation et la formation autant que dans la construction et le changement des mentalités. Il est essentiel d'investir dans l'éducation et la formation, en particulier des filles, insiste-t-elle.

Consécration. Maria do Rosário voulait être différente des autres femmes pour mieux les servir et servir son pays. Après un passage en 2008 à la Cour Civile du Tribunal de première instance de la région de Santa Catarina, sur l'île de Santiago, la Juge est promue en 2014 au tribunal de première instance de Praia, la capitale du Cap Vert, où elle restera jusqu'à mai 2015, avant d'être nommée présidente de la Commission nationale des élections (CNE), le 07 mai 2015.

Est-ce une consécration pour cette femme qui aime l'effort et le travail ? Ou une tâche complexe et insurmontable pour une femme ?

La réponse de Maria do Rosario ne souffre d'aucune ambiguïté. Deux ans après sa nomination, la femme Présidente de la CNE du Cap Vert, a su relever le défi !

«Il est très difficile de rêver à quelque chose qui ne faisait même pas partie, dans mon enfance, de l'imaginaire », reconnaît cette mère de famille, à la suite de son élection. La petite fille de Ponta Achada, Municipalité de Santa Cruz, intérieur de l'île de Santiago/Pedra Badejo, a franchi une autre étape importante de sa vie.

Forte de son expérience et de sa détermination, Maria do Rosário Lopes Pereira Gonçalves et son équipe ont réussi en l'espace de six mois l'exploit d'organiser trois scrutins transparents et pacifiques en 2016 (le 20 mars les législatives, 4 septembre les locales/municipales le et le 2 octobre les présidentielles). Une performance qui permet aujourd'hui de faire figurer son pays au nombre de modèle de démocratie dans la sous-région et même dans le monde.

«Il est très difficile de rêver à quelque chose qui ne faisait même pas partie, dans mon enfance, de l'imaginaire »

Ce ne fut pourtant pas une sinécure. « Je suis très résistante à l'adversité. J'essaie de me voir moi-même comme principal responsable pour les choses, bonnes ou mauvaises, qui peuvent arriver. J'essaie aussi de ne pas me plaindre quand les choses ne fonctionnent pas bien. Je suis fidèle en toutes circonstances aux principes, aux valeurs et aux lois »

Désormais, forte de l'expérience accumulée, la présidente de la CNE du Cap Vert entend partager son savoir-faire, et même, son savoir être avec les autres peuples de la sous-région, et même du monde. «J'ai appris, j'ai acquis, certaines connaissances concernant l'organisation et la gestion des élections, mais aussi au niveau relationnel, j'ai réussi à faire des pas significatifs dans la consolidation de mon intelligence émotionnelle. Ce serait un honneur de partager mon expérience. Car, en fin de compte, le plus important est d'apprendre dans la diversité des expériences réussies et moins réussies».

«J'ai parcouru un chemin difficile pour arriver jusqu'à ici, et je crois que j'ai encore du chemin à faire. Et je sais que tout au long du chemin, se trouveront des choses bonnes et moins bonnes. Et les atteindre ne dépendra que de moi. C'est avec ces quelques mots que Maria do Rosário Lopes Pereira Gonçalves résume la trajectoire de sa vie, entamée une quarantaine d'années plus tôt ■

Mme Ruby Sandhu-Rojon, nouvelle Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Le vendredi 13 octobre 2017, Madame Ruby Sandhu-Rojon, a officiellement pris ses fonctions en tant que Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Nommée, le 14 Aout 2017 par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, Mme Sandhu-Rojon remplace à ce poste Mme Hiroute Guebre Sellassie. Elle apporte avec elle une solide expérience dans les domaines du développement, de la planification stratégique et du programme.

Mme Sandhu-Rojon a occupé de hautes fonctions avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Depuis 2014, elle a été administratrice adjointe du PNUD et directrice régionale adjointe du Bureau régional pour l'Afrique. Elle a occupé le poste de coordonnatrice résidente des Nations Unies au Ghana de 2010 à 2014 et était directrice du PNUD pays au Burkina Faso, où elle a également assumé l'intérim du représentant résident ?. Auparavant, Mme Sandhu-Rojon a été Chef de la Section africaine des Volontaires des Nations Unies (VNU) en Allemagne, et Représentante résidente adjointe du PNUD à Madagascar de 1999 à 2002. Elle a commencé sa carrière aux Nations Unies comme chargée de programme à la section africaine du Fonds de Développement des Nations Unies pour les femmes (ONUFEMMES).

UNOWAS, la CEDEAO et l'Union Africaine en mission au Sierra Leone

Dans le cadre d'un effort régional pour soutenir les préparatifs des élections présidentielles, parlementaires et locales, prévues le 7 mars 2018 en Sierra Leone, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a participé, du 19 au 23 novembre 2017, à une mission de haut niveau. La délégation était composée du Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Mme Halima Ahmed; du Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine (UA), l'Ambassadrice Minata Samate Cessouma.

La délégation de haut niveau a rencontré Son Excellence le Président Ernest Bai Koroma, le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, le Ministre de l'intérieur, le Procureur général et le Ministre de la justice, le Président de la Cour, l'Inspecteur général de la police, le chef d'état-major

adjoint et des représentants du Bureau de la sécurité nationale, des membres du corps diplomatique et de l'équipe de pays des Nations Unies. En outre, la délégation a rencontré la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques, la Commission nationale pour la démocratie et la Commission des droits de l'homme.

Au cours des discussions, M. Ibn Chambas, Mme Halima Ahmed et l'Ambassadeur Minata Samate Cessouma Union ont souligné leur confiance au système démocratique de la Sierra Leone et sa capacité à organiser des élections pacifiques et crédibles. Ils ont encouragé de nouveaux efforts de sensibilisation et de dialogue parmi les acteurs politiques et les autres parties prenantes et ont exhorté la société civile, le secteur privé ainsi que les médias à prendre conscience de leurs rôles importants. Ils ont également appelé les jeunes et les femmes à s'engager et à participer activement au processus.

Séminaire régional pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique Centrale et dans le Bassin du Lac Tchad

Le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mohamed Ibn Chambas, a pris part, le 27 novembre 2017, au Séminaire régional pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique Centrale et dans le Bassin du Lac Tchad.

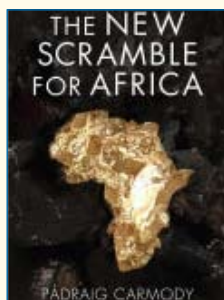
Organisé par le Gouvernement du Cameroun, en partenariat avec le Centre Africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques Economiques et Stratégiques du Cameroun, le Département Fédéral des affaires étrangères de Suisse, les Bureaux des Nations Unies pour l'Afrique Central (UNOCA) et l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS), ce séminaire s'inscrit dans la poursuite des conversations initiées, à Dakar en 2016, et à N'Djamena en mai dernier sur la nécessité d'investir dans la paix et la prévention de l'extrémisme violent. Rappelons que ces conversations

ont été suivies par deux séminaires sur le rôle des medias et sur le rôle des forces de sécurités dans la prévention de l'extrémisme violent.

Dans son allocution d'ouverture, M. Ibn Chambas a mis l'accent sur le fait que l'extrémisme violent et ses conséquences ne peuvent pas être endiguées uniquement à travers des mesures sécuritaires. « Une approche globale et holistique, intégrant à la fois le volet sécuritaire et les aspects socioéconomiques, de gouvernance, et de développement, est nécessaire pour une solution durable dans les pays de la région », a-t-il dit.

Le SRSRG Ibn Chambas a aussi souligné la nécessité d'avoir une réponse à plusieurs volets qui fait le lien avec des avancées en matière de développement pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme et créer les conditions d'une paix durable.

La nouvelle ruée vers l'Afrique



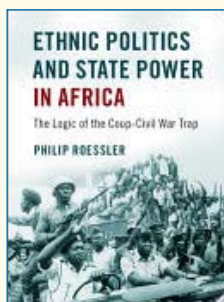
Par: IPádraig Carmody
Date de publication: 2017
Pages: 326

Jadis marginalisée dans l'économie mondiale, l'Afrique est aujourd'hui un important fournisseur mondial de matières premières essentielles comme le pétrole, l'uranium et le coltan. Dans cette histoire, la Chine a acquis une grande influence au cours de ces dernières années, et l'empreinte militaire américaine sur le continent s'est également élargie. Mais nous pouvons noter une nouvelle ruée sur les ressources, les marchés et le territoire en Afrique, impliquant non seulement des États, mais aussi des acteurs non étatiques, y compris des groupes islamistes fondamentalistes et d'autres groupes rebelles.

La deuxième édition du livre populaire de Pádraig Carmody explore la dynamique de la nouvelle ruée vers les ressources, les marchés et le territoire africains et l'impact de l'investissement et de la concurrence actuels sur les individus, l'environnement et le développement politique et économique du continent. Entièrement révisé et mis à jour, ses chapitres explorent les intérêts anciens et nouveaux du pouvoir économique en Afrique ; le pétrole, les minéraux, le bois, les biocarburants, les terres, l'alimentation et la pêche...

Pour plus d'information : bit.ly/2BlqAe1

Politique ethnique et pouvoir d'État en Afrique



Par: Philip Roessler
Date de publication: 2016
Price: \$99.99

Pourquoi certains pays africains sont-ils piégés dans des cycles vicieux d'exclusion ethnique et de guerre civile alors que d'autres connaissent une paix relative? Dans ce livre révolutionnaire, Philip Roessler répond à cette question. Roessler décrit les États faibles et ethniquement divisés d'Afrique avec des dirigeants confrontés à un coup d'État - un piège de la guerre civile -. Partager le pouvoir avec des rivaux ethniques est nécessaire pour garantir la paix sociale et empêcher la guerre civile, mais augmente les capacités des rivaux à s'emparer

du pouvoir souverain. Il a été démontré que la façon dont les dirigeants réagissent à cet arbitrage stratégique est en fonction de la géographie ethnique de leur pays et de la distribution des capacités de menace qu'elle produit. En passant par des études de cas approfondies sur le Soudan et la République démocratique du Congo suite à des années de travail sur le terrain et d'analyses statistiques sur le partage des pouvoirs, les coups d'État et la guerre civile en Afrique subsaharienne...

Pour plus d'information : bit.ly/2Bv6zCQ

Forger des communautés africaines: mobilité, intégration et appartenance



Par: Oliver Bakewell
Date de publication: 2017
Pages: 321

Ce livre porte un nouveau regard sur la migration vers et en Afrique, et sur les conséquences sociopolitiques de ces mouvements. Ce faisant, il complète les discussions académiques et politiques dynamiques sur l'intégration des migrants dans le monde avec des perspectives interdisciplinaires innovantes axées sur la migration en Afrique. Il jette un nouvel éclairage sur la façon dont la mobilité humaine redéfinit le sens du foyer, de la communauté, de la citoyenneté et de l'appartenance. Les auteurs se demandent comment les mouvements de personnes au sein du continent forgent de nouvelles formes d'adhésion tout en ca-

talisant le changement social au sein des communautés et des pays dans lesquels ils évoluent et qu'ils ont laissé derrière eux. Des études de cas originales à travers l'Afrique remettent en question les concepts, les acteurs et les trajectoires sociales dominants dans la littérature contemporaine. En outre, il aborde et défie les débats sociologiques sur la nature de l'intégration des migrants, débats largement façonnés par la recherche dans les régions riches du monde. Le texte, en partie ou en totalité, intéressera les étudiants et les spécialistes de la migration...

Pour plus d'information : amzn.to/2iibZMr

UNOWAS

participe au 4ième
Forum sur le Paix
et la Sécurité en
Afrique

13/14 Novembre 2017 à Dakar





Forum International de Dakar
pour la Paix et la Sécurité en Afrique



Dakar International Forum
on Peace and Security in Africa

4^{ème} EDITION
CICAD 13 - 14 Novembre 2017



CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES
ABDOU DIOUF





Le rôle des Nations Unies dans les processus électoraux



Types d'assistance des Nations Unies dans les élections

Organisation et conduite d'un processus électoral

● Lorsqu'elle est chargée d'organiser et de mener à bien une élection ou un référendum, l'ONU joue le rôle normalement assuré par les autorités électorales du pays. Elle a alors la pleine autorité sur le processus. En raison de la primauté du principe d'appropriation nationale, ce type d'assistance est très rarement apporté et ne le sera généralement que dans des situations particulières d'après conflit ou de décolonisation, caractérisées par un manque de capacités institutionnelles nationales. Ce type de mandat ne peut être délivré que par le biais d'une résolution de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité.

Certification/vérification

● Dans le contexte d'une élection, le terme « certification » désigne la procédure juridique par laquelle une autorité nationale approuve ou « certifie » les résultats de cette élection. Toutefois, en de rares occasions, le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale peuvent demander au Secrétaire général de se charger de cette « certification ». Dans ce cas, l'ONU est priée d'attester la crédibilité de l'ensemble

ou d'une partie d'un processus électoral mené par l'autorité responsable des élections nationales. Elle doit faire une déclaration finale attestant la validité de l'élection. Les modalités varient en fonction du contexte. La certification d'un processus électoral par l'ONU nécessite un mandat de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité.

Observation électorale

● L'observation électorale consiste en la collecte systématique d'informations sur un processus électoral par des observations directes réalisées conformément aux méthodes établies, souvent en analysant des données aussi bien qualitatives que quantitatives. Le processus d'observation se conclut la plupart du temps par une déclaration publique d'évaluation de la conduite générale du processus électoral. Les activités d'observation électorale de l'ONU supposent le déploiement d'une mission chargée d'observer chacune des phases du processus électoral et de communiquer ses conclusions au Secrétaire général, qui fera une déclaration publique sur la conduite de l'élection. Ces activités nécessitent un mandat de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité.

Supervision des élections

● La supervision des élections exige de l'ONU qu'elle appuie et approuve chaque phase du processus électoral afin d'attester la crédibilité de l'élection dans son ensemble. La supervision peut impliquer la participation directe de l'ONU aux différentes étapes de l'élection telles que le choix de la date, la promulgation des règlements, la formulation des différents choix proposés sur les bulletins de vote, la surveillance des bureaux de vote et le dépouillement du scrutin. L'Organisation peut aussi apporter une assistance au règlement des différends. Lorsqu'elle n'est pas satisfaite de la conduite du processus électoral ou de la mise en oeuvre de l'une de ses phases, l'organisme de gestion des élections en charge du processus est prié de tenir compte de ses recommandations et de procéder aux ajustements nécessaires.

Assistance technique

● L'assistance technique est de loin la forme d'assistance électorale la plus souvent apportée par l'ONU. Elle peut être définie comme l'assistance juridique, opérationnelle et logistique fournie à un pays pour établir ou améliorer les lois, opérations et institutions



électorales. Elle peut couvrir tous les aspects des opérations électorales, ou certains aspects seulement. Elle peut porter sur un seul scrutin ou s'étaler sur une longue période et couvrir un certain nombre de scrutins, selon le mandat délivré, la demande formulée par le pays et l'évaluation des besoins. Si l'assistance technique de l'ONU se concentre principalement sur l'administration des élections et les institutions en charge des élections, d'autres parties prenantes et institutions peuvent également en bénéficier.

Groupes d'experts politiques ou électoraux de l'ONU

- Les groupes d'experts de l'ONU sont de petites équipes déployées pour suivre un processus électoral et en rendre compte. Il peut s'agir d'une équipe d'experts électoraux spécialisée dans les processus électoraux ou la médiation, ou d'un groupe de haut niveau composé de personnalités éminentes spécialistes des affaires politiques, des processus électoraux ou de la médiation. S'appuyant sur ses propres observations et sur celles d'autres parties prenantes internationales et nationales, le groupe d'experts fournira une évaluation indépendante de la conduite politi-

que et technique des élections. Cette évaluation est généralement remise au Secrétaire général ou au Coordonnateur des Nations Unies pour les activités d'assistance électorale.

Coordination des observateurs électoraux

- L'Organisation des Nations Unies fournit deux types d'appui aux observateurs internationaux : i) appui opérationnel; et ii) coordination. La coordination des observateurs internationaux peut supposer un appui logistique et administratif à l'effort d'observation des élections, des briefings, une aide au déploiement des observateurs, des débriefings, etc. Plusieurs groupes d'observateurs bénéficient généralement de ce type d'appui, qui peut être fourni à la demande des États Membres. circonstances particulières (transition d'un pays ou risques de violence par exemple), le Département de l'appui aux missions, en tant que chef de file du système des Nations Unies pour le rétablissement de la paix et la diplomatie préventive, peut également apporter son aide en ayant recours à la médiation, à des mesures de prévention des conflits ou aux bons offices.

Appui à la création d'un environnement propice aux élections

- Le mandat des missions du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions comprend souvent des dispositions relatives à la création d'un environnement propice à la mise en oeuvre de diverses tâches généralement énumérées dans leur mandat. Dans les pays où ils disposent d'un tel mandat, ils peuvent utiliser leurs bons offices et jouer leur rôle politique pour contribuer à la création d'un climat favorable à la tenue d'élections. Par leur présence militaire, policière et civile, les missions du Département des opérations de maintien de la paix peuvent aussi aider à stabiliser la situation en matière de sécurité, ce qui est essentiel à l'instauration d'un climat propice aux élections. En outre, dans le cadre de leur mandat, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et ONU-Femmes peuvent décider de suivre la situation en matière de droits de l'homme ou de participation des femmes à la vie d'un pays, avant, pendant ou après un scrutin, pour veiller à la crédibilité de celui-ci et au respect des normes internationales en matière d'élections.

Les conditions d'assistance électorale de l'ONU

NÉCESSITANT UN MANDAT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ OU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)



- Organisation et exécution (Cambodge- 1993, Timor oriental- 1999, 2001)
- Vérification / Attestation (Côte d'Ivoire- 2010 / 2011, Timor-Leste- 2007)
- Observation (Fiji 2001, Burundi 2015)
- Supervision (Namibie 1989)

SANS MANDAT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ MAIS NECESSITANT UNE REQUÊTE DE L'ÉTAT MEMBRE

- Assistance technique
- Groupe d'experts (Népal- 2008, Îles Salomon- 2006 et 2010)
- Soutien à la création d'un environnement propice

EN QUOI CONSISTE L'ASSISTANCE TECHNIQUE?



- Conseiller et aider au développement des capacités de planification et de gestion des processus électoraux
- Soutien opérationnel ou matériel
- Soutien à la gestion financière et aux opérations de terrain (y compris la mobilisation et la coordination des ressources financières)
- Soutien aux forces de sécurité
- Formation des médias / surveillance / respect des règles
- Enregistrement des organismes politiques
- Responsabilisation des OSC
- Échanges avec les partis politiques

Les principales phases du processus électoral

01

PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

*Confection de la liste électorale

- Opération la plus complexe et la plus coûteuse du processus électoral
- Les organismes de gestion des élections peuvent opter pour l'une des trois options suivantes (ou une combinaison de plusieurs options) comme base pour la confection des listes électorales :

Liste périodique (ex. : Malawi, Indonésie)

Liste ou registre continu (ex. : Argentine, Canada, France, Benin)

Registre d'état civil (ex. : Belgique, Espagne, Pérou, Mali)

La liste électorale contribue à légitimer le processus électoral

- Nombreux sont ceux qui soutiennent le recours au recensement biométrique des électeurs et à d'autres solutions de haute technologie pour éviter les problèmes d'intégrité et les éventuels problèmes politiques liés aux élections
- La biométrie n'est pas une panacée; car elle n'accroît pas en soi la confiance dans le processus d'inscription sur les listes électorales
- Les organismes de gestion des élections doivent être au fait de tous les coûts liés aux solutions technologiques, y compris la maintenance et la mise à jour
- Les organismes de gestion des élections doivent également savoir qui aura accès aux informations recueillies et aux logiciels utilisés

02

PÉRIODE ÉLECTORALE

*Campagne électorale

- L'une des périodes les plus délicates d'un calendrier électoral
- Période durant laquelle les partis politiques présentent leur programme aux électeurs
- Procédures et directives visant à garantir l'égalité de traitement des candidats
- Distribution des fournitures et du matériel nécessaires pour le scrutin
- Ouverture des bureaux de vote
- Scrutin et dépouillement
- Transmission des résultats
- Compilation et annonce des résultats
- Contestations et procédures d'appel

03

PHASE POST-ÉLECTORALE

- Formation d'un nouveau Gouvernement
- Évaluation/examen post-électoral
- Réformes
- Renforcement des capacités et formations
- Mise à jour des listes électorales

Parties prenantes au processus électoral

➤ Autorités nationales (gouvernement, parlement, organes judiciaires)

➤ Organisme de gestion des élections

➤ Électeurs

➤ Partis politiques et candidats

➤ Communauté internationale (ONU, donateurs, etc.)

➤ Organisations et organes religieux

➤ Minorités

➤ Personnes déplacées, réfugiés

➤ Médias

➤ Observateurs (nationaux et internationaux)

➤ Forces de sécurité

➤ Organisations de la société civile (groupes de femmes, de jeunes, de personnes handicapées)

Entités des Nations Unies fournissant une assistance électorale

Département des affaires politiques (DAP)

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et chef de ce département exerce les fonctions de Coordonnateur des Nations Unies pour les activités d'assistance électorale et il est soutenu dans cette tâche par la Division de l'assistance électorale de cet organe. Toutes les demandes d'assistance électorale adressées à l'ONU doivent être transmises au Secrétaire général adjoint, dont le rôle est essentiellement double; il doit en effet adresser au Secrétaire général des conseils sur les demandes émanant des États Membres et veiller à ce que le mode de fourniture de l'assistance électorale de l'ONU soit cohérent. Outre le rôle de coordination étendu qu'il exerce dans le domaine de l'assistance électorale, le Département supervise les missions politiques menées sur le terrain qui, dans de nombreux cas, entreprennent des activités d'assistance électorale dans le cadre de leur mandat de prévention des conflits ou de consolidation de la paix.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Le PNUD est le principal organe d'exécution des mesures d'appui électorale entreprises par l'ONU, en tant qu'entité fournissant une assistance technique, surtout dans des contextes liés au développement, mais également, dans de nombreux cas, en tant que participant important à des opérations intégrées de maintien de la paix. Il gère chaque année de 40 à 50 projets d'assistance électorale sur le terrain. Il collabore en outre avec les États Membres à des activités de développement des capacités à long terme, consistant notamment à renforcer les organes de gestion du processus électorale entre les élections. Au niveau local, les bureaux de pays du PNUD jouent un rôle de premier plan dans la coordination de l'assistance électorale. Outre ses activités sur le terrain, le PNUD produit des analyses importantes sur des questions liées aux élections.

Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets (UNOPS)

L'UNOPS est un fournisseur de services pour le système des Nations Unies et ses États Membres. Il a fourni un appui opérationnel et d'autres formes de soutien au processus électorale dans plusieurs pays et il collabore souvent étroitement avec le PNUD dans le cadre d'activités d'assistance électorale. Sa souplesse et sa réactivité constituent d'importants atouts pour le système des Nations Unies dans la mise en œuvre des activités d'assistance électorale.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Le rôle du Haut-Commissariat en matière d'assistance électorale consiste principalement à assurer le suivi de la situation des droits de l'homme dans un pays donné, avant, pendant et après les élections, afin de favoriser un environnement propice à la tenue d'élections crédibles et d'assurer le respect des normes internationales pertinentes. Il produit également des directives sur les normes qui, en matière de droits de l'homme, sont applicables aux élections.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

L'UNESCO a pour mission, en sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies, de promouvoir et d'appuyer la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté de l'information. Des médias libres et indépendants, accessibles en ligne ou sous une autre forme, sont essentiels pour la transition vers la démocratie. À cet effet, l'UNESCO s'efforce de renforcer la capacité des médias de présenter des reportages objectifs et équilibrés sur les activités électorales. Par l'intermédiaire des bureaux extérieurs qu'elle a établis un peu partout dans le monde, l'UNESCO collabore avec les journalistes et les professionnels des médias locaux en fournissant une formation et en renforçant les capacités des personnes chargées de rendre compte du déroulement du processus électoral.

Département des opérations de maintien de la paix (DOMP)

Dans le domaine du maintien de la paix et dans de nombreuses situations rencontrées au lendemain d'un conflit, une assistance est généralement fournie par le biais des composantes électorales de missions sur le terrain, sous les auspices du Département des opérations de maintien de la paix. Dans de tels cas, la DAE collabore étroitement avec le DOMP à la planification et à la gestion des aspects des opérations de maintien de la paix présentant un lien avec l'assistance électorale.

Volontaires des Nations Unies (VNU)

Le Programme des Volontaires des Nations Unies fournit un appui technique et opérationnel d'une importance cruciale pour les opérations sur le terrain menées par l'ONU dans le domaine des élections, les effectifs affectés à ces activités étant renforcés par des professionnels expérimentés, souvent nombreux, et dans des délais de déploiement très brefs. La Division de l'assistance électorale collabore étroitement avec les VNU lors de la sélection des candidats à des postes de volontaire à pourvoir dans le cadre de missions d'assistance électorale sur le terrain. Les personnes inscrites en tant que VNU peuvent prétendre à des postes de volontaire dans le cadre de projets et d'activités d'assistance électorale sur le terrain.



Pour plus d'information, veuillez visiter le site:
www.un.org/undpa/fr/elections